

CAPITAL DECES REFUSE

Lettre de l'épouse

Bonjour,

Mon époux, employé de l'IFRAC, est décédé le 16 août dernier.

Je me retrouve depuis dans une situation personnelle très inconfortable, autant psychologiquement que financièrement.

Du jour au lendemain, je me retrouve avec un seul revenu et 2 enfants à charge. Un crédit maison, des frais d'obsèques, les frais de notaire...et les frais courant à gérer,

Cette situation inconfortable l'a été encore plus de par les démarches administratives auprès de l'IFRAC [l'employeur] et de la prévoyance. On me ballade depuis plusieurs mois. Et la situation est pesante. Toutes les portes se ferment.

Même, pour avoir le solde de tout compte de mon mari, j'ai du "relancer" l'IFRAC.

Nous avons vécu un drame et pourtant tout le monde s'en fout. Le manque de respect des uns et des autres est inacceptable, inconcevable, incompréhensible. Comment peut-on accepter d'être traité de la sorte alors que nous sommes dans notre bon droit.

Financièrement, je ne peux pas m'en sortir seule et je reçois l'aide de mes parents pour m'aider à assumer financièrement ma famille. Mes enfants doivent assumer de ne plus avoir de père, ils doivent maintenant assumer les restrictions de notre nouvelle situation financière. Comme si la peine ne suffisait pas.

Et pourtant, mon mari était censé avoir une prévoyance qui aurait dû nous aider à traverser ces moments difficiles. Au moins pour nous laisser la possibilité de nous reconstruire. Mais non, en plus, on doit combattre pour faire valoir nos droits. Je dois combattre pour que les sommes dues par la prévoyance ou l'IFRAC, (a qui la faute !?) reviennent bien à mes enfants qui méritent de faire des études, de se construire un avenir. J'ai la grande chance d'avoir des enfants travailleurs, avec de l'ambition... Et c'est à ça que devrait servir la prévoyance. C'est pour ça qu'elle existe. Qui ira expliquer à mes gosses que pour leurs études, il va falloir faire avec des moyens très limités, emprunter..

Oui, je suis aidée et entourée mais je ne devrais pas avoir besoin de mes parents et de ma sœur pour joindre les 2 bouts à la fin du mois.

Et si j'intente une action en justice, je devrais encore plus solliciter mes proches.

J'ai changé de travail peu avant le décès de mon mari, en juillet dernier, à 100 kms de mon domicile. Cette décision nous l'avions prise à deux. Mais j'ai perdu mon mari. En période d'essai, j'ai repris le travail 15 jours après le décès de mon mari afin de préserver la chance de conserver la seule source de revenu du foyer. Je ne veux pas faire pleurer dans les chaumières. J'ai de beaux enfants intelligents et aimants, une famille qui m'entoure et qui m'aide. Il y a des situations encore plus dramatiques que la mienne.

Je veux juste faire valoir mes droits, obtenir ce que légalement je suis en droit d'attendre. Je veux juste que l'IFRAC et que la prévoyance assument leurs fautes, leurs erreurs. Je ne quémande rien. Je veux juste ce à quoi je suis en droit de prétendre.

M.